Les ouvrages du CRASC, 2018, p. 165-172

Bases de données littéraires, littérature francophone et comparatisme

Touriya FILI-TULLON (1)

Depuis quelques années, des chercheurs « francophonistes », mais pas seulement, ont commencé à s'intéresser à ce qu'on désigne dans un raccourci comme la « littérature comparée » afin d'ouvrir celle-ci sur d'autres ères (ou aires) culturelles. Sans doute avec la conscience des effets de la mondialisation, le comparatisme semble gagner du terrain : dans les mondes arabes, *al-adab al-mouqaran*, appellation calquée sur l'équivalent français, fait désormais partie des enseignements universitaires institutionnalisés par les universités du Maghreb et du Machrek.

Le but de cette communication n'est pas de revenir sur le caractère polémique de l'appellation même de « littérature comparée » ou sur la distinction entre comparaison et comparatisme, ni sur les présupposés épistémologiques de ce champ émergent de la recherche universitaire maghrébine et moyen-orientale. Il s'agira plutôt d'esquisser quelques pistes de réflexion élaborées à partir de ma propre pratique de « francophoniste et comparatiste», en évitant le retour sur une posture assez inconfortable qui, dans l'Université française du moins, situe le chercheur sur les littératures francophones entre deux maisons : la 9ème section (littérature française) du Conseil national des Universités (CNU) et sa 10ème section (celle de la littérature comparée). Le comparatisme dont il sera question concerne tout particulièrement les littératures des mondes arabes et le champ arabofrancophone[1], ainsi que la manière dont les bases de

(1) Université Lumière Lyon-2. Passages XX-XXI.

[1] La notion d'arabofrancophonie a été utilisée pour la première fois par Stélio Farandjis en 1983, à l'occasion de sa rencontre officielle avec le ministre algérien de la Culture, A. Mezziane. *Cf.* http://agora-2.org/francophonie.nsf/Dossiers/Arabofrancophonie, page consulté le 04/06/2016.

données littéraires contribuent à son élaboration. Cette réflexion, qui en est encore à ses balbutiements, en rejoint une autre, bien plus vaste et globalement partagée aujourd'hui par la communauté de chercheurs sur l'usage des humanités numériques.

Cette modeste contribution se base donc essentiellement sur une approche empirique. Pour tenter de saisir cette expérience, mon propos s'articulera autour de deux axes.

1. Je présenterai d'abord trois bases de données dont les ressources sont exploitables dans le cadre de la recherche et de l'enseignement de la littérature comparée.

2. Ensuite, j'évoquerai la manière dont ces bases de données instituent un champ de recherche et contribuent à sa légitimation, tout en devenant un observatoire de son évolution.

Présentation des trois bases de données

- **Limag : Littératures du Maghreb**[2]

Nom de la base	Créateur	Contenu	Catégories	Modalités de contribution
Limag	Charles Bonn	Banque de données : répertoire des œuvres littéraires ou critiques en relation avec les littératures du Maghreb. + dossiers pédagogiques + textes d'auteurs + introuvables numérisés	Fiches classées par =>auteurs => livres =>films =>articles	Mode de participation ouvert, mais validation par administrateurs : 1 administrateur principal, des administrateurs adjoints, des contributeurs anonymes

[2] On peut se reporter au site sur la page http://www.limag.refer.org/, consultée le 19/06/2016.

- **Phlit : Photolittérature**

Nom de la base	Créateur	Contenu	Catégories	Modalités de contribution
Phlit	Jean-Pierre Montier	Répertoire de la photolittérature ancienne et contemporaine. Hébergé sur un site offrant en outre dossiers et articles en ligne	Fiches classées par : =>livres =>périodiques =>articles => photographies	Envoi de notices à l'administra-teur : source ou rédacteur de la fiche indiqués

- **TMT : Trésor de la métaphore de la traduction**

Nom de la base	Créateur	Champ	Catégories	Modalités de contribution
TMT	François Géal	Les métaphores de la traduction	Citations de métaphores de la traduction classées par champ linguistique, ensuite en sous-catégories sémantiques	Ouverture d'accès par inscription en ligne. 1 administrateur, 20 correspondants spécialisés, des collaborateurs. Notices signées

La base de données Limag est la plus ancienne des trois. Créée en 1989 par Charles Bonn, elle possède à la fois les avantages de cette ancienneté et ses défauts. En effet, des milliers d'informations bibliographiques, des dossiers pédagogiques, des articles, des mémoires et des thèses en ligne constituent une véritable mine d'or pour les jeunes chercheurs qui s'intéressent au champ en cause. En revanche, comme elle a été conçue de manière artisanale au départ, avec de nombreuses réécritures, cette base de données peine à suivre l'évolution très rapide du numérique. Son interface surchargée d'informations rend l'utilisation laborieuse.

Phlit[3] est présenté comme le « Répertoire de la photolittérature ancienne et moderne ». Créé par Jean-Pierre Montier, le site et sa base de données sont adossés à l'Université Rennes 2. Une équipe d'universitaires constitue un comité de pilotage, garant de la facture académique du contenu. Les notices sont nominatives, le statut de chaque rédacteur de notice est apparent et par conséquent sa responsabilité est directement engagée. En revanche, l'inscription se fait en amont, par l'envoi d'un formulaire à remplir en ligne. En plus de la simplicité ergonomique du site, ce mode opératoire a l'avantage de valoriser un travail d'archivage qui, sinon, s'avérerait très vite fastidieux.

La base de données TMT[4] est la plus jeune des trois. Créée en 2015 par François Geal, elle est présentée comme destinée à recueillir les métaphores portant sur l'activité traductive dans le monde. De nombreuses aires linguistiques sont représentées et chacune est coordonnée par un ou plusieurs correspondants. Chaque correspondant vérifie et valide les informations proposées par les collaborateurs. L'interface est sobre, mais chaque entrée requiert un archivage méticuleux, sans compter la traduction en français.

Ces trois bases de données littéraires semblent assez différentes les unes des autres, mais convergent toutes vers une même approche qui associe de manière transversale des objets divers. L'exploration permet ainsi d'effectuer des recherches par mots clés en diachronie ou en synchronie et d'extraire des données bibliographiques, sinon exhaustives, du moins significatives. Cette faculté d'embrasser plusieurs objets à la fois ou un même objet selon une perspective diachronique permet de constituer des bibliographies argumentées, d'observer l'évolution d'un genre, d'une représentation.

Du point de vue de son concepteur, la base de données est aussi le fruit d'une vision plus ou moins concertée d'une politique de la littérature. L'aspect politique apparait tout au moins dans la vocation classificatoire qui est liée à tout moteur de recherche opérant par inclusion ou exclusion de mots clés. Concernant la base de données Limag, deux exemples permettent d'illustrer cette dimension « politique » : le premier apparaît dès le sous-titre

[3] http://phlit.org/projet, consulté le 19/06/2016.
[4] http://recherche.univ-lyon2.fr/tmt/ consulté le 19/06/2016.

qui précise l'acronyme Limag : « Littératures du Maghreb ». Le pluriel du mots « littératures » postule une pluralité et une variété qui va à l'encontre de l'idée de l'unité soutenue par une certaine idéologie. On peut supposer qu'il s'agit d'une pluralité de territoires, de langues, de cultures, de poétiques. Ce simple postulat engage l'auteur de la banque de données et rend compte d'une vision épistémologique particulière[5]. Mais la variété et l'altérité ne sont-elles pas au cœur du comparatisme ? C'est en tout cas ce qu'affirmait Daniel-Henri Pageaux à l'occasion d'une conférence prononcée à la Sorbonne le 6 novembre 1997 dans le cadre des travaux du Collège international de Littérature comparée organisés par Pierre Brunel : « Au départ, la littérature comparée procède d'une prise de conscience, donc d'une problématisation, de la dimension étrangère dans un texte, chez un écrivain, dans une culture »[6].

Le second exemple engage la politique de la banque de données dans la manière dont elle inscrit historiquement les hiérarchies et les catégorisations. Ainsi l'écrivaine Faïza Guene se trouve-t-elle rangée par Limag dans la catégorie « immigration » alors qu'elle est née en France, certes de parents immigrés, mais sans l'être elle-même. On peut également s'interroger sur la caractérisation comme « juive » de Colette Fellous, ou encore d'autres écrivains certes issus de la communauté juive, mais ne se définissant pas forcément en tant que tels. La classification nécessaire dévoile donc un découpage du monde des lettres selon des considérations qui ne lui sont pas intrinsèques ou, du moins, qui ne sont pas toujours revendiquées par les auteurs.

La question du champ[7]

Des écrivains algériens ont été distingués dès les années 1930, mais le champ des littératures maghrébines dites francophones n'a émergé en tant que tel qu'une vingtaine d'années plus tard, en

[5] Un internaute nous avait interpellé sur la page Facebook de la CICLIM pour nous dire son désaccord avec ce pluriel qu'il considère comme un parti pris idéologique menaçant pour l'unité du Maghreb.

[6] Daniel-Henri Pageaux, « Littérature comparée et comparaison », *Vox poetica*, 2005, consultable en ligne : http://www.vox-poetica.org/sflgc/biblio/comparaisons.html, page consultée le 25/07/2016.

[7] Au sens que lui donne Pierre Bourdieu dans Le champ littéraire. Préalables critiques et principes de méthode. *Lendemains*, 1984, 9 (36), p. 5-20.

partie grâce à des militants anticolonialistes désireux d'opposer au discours d'hégémonie coloniale la preuve de l'existence d'une culture colonisée. Ce champ est repris en tant qu'appellation par Charles Bonn pour Limag. La seule association de littératures hors des cadres nationaux est un parti pris en soi. Le pluriel de « littératures » du Maghreb rappelle néanmoins qu'il ne s'agit pas de supposer une unité, mais de pointer vers une émergence commune. Le paradigme historique post-colonial, la proximité géographique, le continuum (pluri)linguistique constituent autant de dénominateurs communs. Ajouter à cela les conditions de production et de réception des œuvres de langue française qui règlent leur configuration sur le canon français tout en le déplaçant.

Dans un article co-signé par Charles Bonn et Xavier Garnier, « Littératures francophones », les auteurs écrivent :

> « Il est donc temps, nous semble-t-il, de sortir d'un débat idéologique très narcissique sur la langue dans le champ clos de la "Francophonie", pour nous ouvrir à une lecture comparative (et comparatiste) de la problématique de toutes les littératures en langues exportées. Temps de découvrir que ce décentrement qu'on a mis en évidence dans le concept de Francophonie tel que nous l'entendons, fait de sa lecture **une démarche qui ne peut être que comparatiste**, dans tous les sens de ce terme en littérature : **aussi bien confrontation de littératures de langues différentes, que mise en écho de langages différents comme de pratiques "majeures" ou "mineures" au sein d'une même "langue".** C'est peut-être grâce à cette approche comparatiste au sens large qu'on arrivera à dégager quelques caractéristiques qui, sans avoir prétention à l'exhaustivité, peuvent peut-être s'appliquer davantage à ces littératures qu'on a qualifiées de "décentrées", quelle que soit leur langue, qu'aux littératures plus traditionnellement reconnues comme telles »[8].

Limag devient ainsi le support par lequel un comparatisme original va chercher à s'imposer.

Phlit et TMT ne font aucune distinction entre œuvres françaises et francophones ; le seul critère de sélection est générique : photo

[8] Charles Bonn et Xavier Garnier, « Les littératures francophones : un objet problématique », article publié sur le site Limag : http://www.limag.refer.org/Cours/C2Francoph/IntroManHatRevue.htm, page consultée le 19/06/2016. C'est moi qui souligne.

et texte conçus non pas comme deux supports différents et distincts, mais dans leur interaction, leur transgénéricité pour le site Phlit ; et métaphores en rapport avec l'acte de traduire pour TMT.

Si au départ, Limag semble ouvrir de nouvelles pistes d'un comparatisme décentré (sud / sud, avec une ouverture timide vers la littérature et le cinéma du Machrek), les deux autres sites, Phlit et TMT, offrent à mon sens de nouvelles perspectives, tout aussi comparatistes, l'un en ouvrant une réflexion encore timide pour ce qui est des littératures dites francophones, mais aussi arabophones, sur le rapport entre la photographie et la littérature, l'autre en axant la réflexion sur les métaphores de la traduction dans des langues différentes ou à travers différents états d'une même langue.

Le répertoire de Limag postule un territoire, le Maghreb, en lui supposant une cohérence, une continuité en tant qu'aire géo-culturelle. Cependant, cette base inclut aussi des auteurs français de la période coloniale, post-coloniale (au sens historique), des écrivains immigrés, des écrivains nés en France et issus de la seconde ou de la troisième génération de l'immigration, etc. C'est donc bien le critère historique qui semble retenu.

En outre, le choix même des auteurs référencés se fait selon un double critère non seulement de littérarité, mais surtout de représentativité : ainsi parmi les critères d'indexation retenus, il y a les mots clés suivants : Juif.ve, Femmes, Immigration, etc. Catégorisations, évidemment problématiques puisqu'elles évacuent les intersectionnalités et les mutations identitaires.

Les deux autres sites ont construit leur corpus sur des critères techniques : intersémiotiques ou rhétoriques. Le corpus étudié est envisagé donc de manière intrinsèque et non pas selon des critères extratextuels.

En outre, le problème de Limag réside dans l'étendue du champ que le site prétend couvrir : un champ aussi vaste que celui des littératures du Maghreb depuis 1806 suppose un travail d'équipe et d'experts de sous-champs. Et en effet, de nombreux chercheurs en littératures comme Abdallah Mdarhri Alaoui, mais aussi d'autres disciplines comme Benjamin Stora, ont contribué à Limag du temps où le site passait encore par l'outil de gestion bibliographique Paradoxe ; or, le nom des contributeurs n'apparaît

jamais. Il n'y a donc aucune valorisation du travail effectué par les bénévoles. Et symétriquement, aucune garantie de responsabilité académique. Ce n'est que depuis peu que l'on peut enfin « signer » les fiches renseignées sur Limag, encore cette fonction n'est-elle accessible qu'aux administrateurs.

Au moment où Limag aurait dû s'inspirer de nouvelles expériences en humanités numériques pour repenser son objet, délimiter ses objectifs, améliorer l'interactivité et la plasticité du site, valoriser le travail des contributeurs, Charles BONN a préféré arrêter le programme[9] et le laisser en libre consultation pour un corpus délimité entre 1806 et 2015. Bien que radicale, cette solution correspond aussi à une réalité qui s'est imposée petit à petit : le logiciel de gestion bibliographique Zotero rend caduque toute banque de donnée élaborée à la faveur de la disponibilité d'une poignée de bénévoles. Reste à savoir si ce nouvel outil engendrera des dispositifs ouverts sur le travail d'équipe ou accentuera l'individualisme et l'éclatement des champs de recherche.

Bibliographie

Corpus primaire

LIMAG : http://www.limag.refer.org/

Phlit : http://phlit.org/projet

Trésor de la métaphore de la traduction : http://recherche.univ-lyon2.fr/tmt/

Bibliographie secondaire

Bonn, Ch. et Garnier, X., « Les littératures francophones : un objet problématique », article en libre accès sur le site Limag, à l'URL : http://www.limag.refer.org/Cours/C2Francoph/IntroManHatRevue.htm, page consultée le 19/06/2016.

Bourdieu, P. (1984). Le champ littéraire. Préalables critiques et principes de méthode. *Lendemains*, 9 (36), p. 5-20.

Farandjis, S. : voir http://agora-2.org/francophonie.nsf/Dossiers/ Arabofrancophonie, page consultée le 4 juin 2016.

Pageaux, D. H. (2005). « Littérature comparée et comparaison », *Vox poetica*, disponible en ligne à l'URL http://www.vox-poetica.org/sflgc/ biblio/comparaisons.html, page consultée le 25/07/2016.

[9] A la fin mai 2016, déplorant la raréfaction des contributeurs, Charles Bonn a décidé de fermer définitivement la base de données et de l'arrêter à 2015.